



NICOLAS CHARBONNEAU

Ne pas faire de vagues

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », écrivait Albert Camus. Quelques décennies plus tard, on pourrait affirmer que faire semblant que les choses vont bien sur le front de la laïcité dans l'enseignement, c'est taire un phénomène qui prend de l'ampleur. Jeter — si l'on peut dire — un voile pudique sur une situation que les enseignants vivent en première ligne. Aujourd'hui, la moitié des profs reconnaît d'ailleurs s'autocensurer quand il s'agit d'aborder des sujets « sensibles », comme certains événements historiques, des auteurs ou des textes qui pourraient être pris comme une provocation. Il y a quelques semaines, nous avons ainsi publié le témoignage d'un enseignant qui disait sa difficulté à évoquer en classe la philosophie de Voltaire, jugée trop critique à l'égard des religions, l'impossibilité d'aborder un texte comme « l'Amant », de Marguerite Duras. Sans même parler de la Shoah, sujet tabou. En octobre 2020, Emmanuel Macron rendait hommage à Samuel Paty, ce professeur assassiné parce qu'il défendait la laïcité : « Nous continuerons, professeur. Nous défendrons la liberté que vous enseigniez si bien et nous porterons la laïcité... » Mais aujourd'hui, les profs sont encore trop souvent seuls pour faire face aux menaces et aux intimidations. Face aussi à la montée d'un discours islamiste radical qui se répand sur les réseaux sociaux. Seuls face aux provocations, aux capuches qui dissimulent un foulard, aux arguments fallacieux en plein cours, à tous ces petits coups de canif quotidiens aux principes et valeurs de la République. Alors ces enseignants n'osent plus trop bouger et renoncent à dire, pour ne pas « faire de vagues ». Ainsi le prosélytisme gagne du terrain en tous lieux, y compris à l'école, deux ans après la mort de Samuel Paty, au moment même où, à Téhéran, des femmes se battent pour ne plus porter le voile.



Signes religieux à l'école

La note qui alerte

Dans un document interne que nous nous sommes procuré, les services de l'État mettent en garde contre des prosélytes islamistes qui encouragent les élèves à porter des tenues religieuses et à prier en milieu scolaire.

FRÉDÉRIC GOUAILLARD,
AVEC FRÉDÉRIC MOUCHON
ET JÉRÉMIE PHAM-LÉ

« **AUTANT LE VOILE** est clairement identifié, autant l'abaya nous pose problème. J'ai déjà eu le cas d'une jeune fille qui m'a sorti un ticket de caisse pour me prouver qu'elle avait acheté sa robe chez H&M et qu'il ne s'agissait donc pas d'un habit religieux. » Atteinte à la laïcité ou non ? Avec ce court exemple, ce proviseur de Seine-Saint-Denis résume la complexité des situations auxquelles sont confrontés les responsables de collèges et de lycées.

En vogue depuis quelques années, le port du qamis pour les garçons et de l'abaya pour les filles — ces tenues habituelles dans les mosquées ou lors des fêtes musulmanes —

a connu un surcroît d'intérêt au printemps. Une note émanant du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) met de nouveau en lumière ce phénomène. Dans ce document que nous nous sommes procuré, les services de l'État mettent en garde contre la recrudescence de discours islamistes sur les réseaux sociaux remettant en cause le principe de laïcité.

Burkini à la piscine

Sur TikTok et Twitter, des comptes anonymes accusés « d'entrisme salafo-frériste » encouragent les élèves à prier et porter des vêtements religieux à l'école, ce qui est interdit depuis 2004. Ces revendications débordent jusqu'aux cours de sport. Les auteurs de la note, datée de fin

août, citent l'exemple d'une jeune fille de Langeac (Haute-Loire) qui s'était vu reprocher le port du burkini, un maillot de bain très couvrant, en natation, ce qui avait entraîné un conflit entre la direction et le père de l'élève.

En juin, le ministère de l'Éducation nationale avait indiqué que si les atteintes à la laïcité lors du premier trimestre 2022 étaient en très légère baisse avec 627 cas recensés (contre 636 lors des trois mois précédents), le port de tenues religieuses à l'école, notamment les abayas, était, lui, en hausse et représentait 22 % des signalements. Sollicitée lundi, la Rue de Grenelle n'a pas été en mesure de nous fournir les chiffres du deuxième trimestre. Signe que le phénomène est pris au sérieux, elle a adressé mi-

septembre un courrier à tous les recteurs afin qu'ils veillent à l'application de la loi. Une lettre qui rappelle aussi les principales règles en vigueur.

Pour les remettre en cause, les comptes anonymes repérés par le CIPDR incitent les élèves à aller au conflit et témoignent de situations « islamophobes, notamment lorsque des jeunes filles se voient refuser l'entrée de leur établissement scolaire à cause du voile ».

« Incompréhension de ce qu'est la laïcité »

« On nous reproche aussi de laisser rentrer des filles avec le ventre dénudé alors qu'on refuse l'abaya. C'est un discours bien rodé qui n'existe pas avant », relève Carole Zerbib, proviseure adjointe au lycée Voltaire à Paris.



PHOTO: REUTERS/AGENCE FRANCE PRESSE

Au premier trimestre 2022, l'éducation nationale a relevé 627 cas d'atteintes à la laïcité. Le port de tenues traditionnelles, comme les abayas ou les qamis, est en hausse (illustration).

TÉMOIGNAGE | Des incidents même dans les quartiers chics

FLORIAN LOISY

IL PRÉFÈRE rester anonyme. Mais ce professeur du lycée Simone-Weil espère que l'incident survenu vendredi 16 septembre pourra « permettre de faire avancer la réflexion face à la problématique religieuse » dans son établissement situé rue de Poitou à Paris (III^e), dans le Marais. Ce lycée général, qui compte aussi des classes technos et professionnelles, n'est pas classé comme « difficile », implanté au cœur d'un quartier cosu de la capitale.

L'enseignant a décidé de témoigner après qu'une collègue, prof de lettres-histoire, en sortie scolaire avec une classe de 1^{re} à la Bibliothèque historique de Paris, a été menacée par le frère d'une élève. Dans la rue, Inès (le prénom a été changé), l'une des lycéennes, 17 ans, musulmane, avait remis son voile. La professeure lui a donc demandé de le retirer. Refus de la mineure, qui a appelé sa famille. Au bout du fil, le grand frère d'Inès menace alors l'enseignante. Cet homme de 22 ans sera interpellé quelques instants plus tard, sur le chemin de la bibliothèque...

L'autocensure des profs d'histoire

« Lan dernier déjà, un groupe de filles avait refusé de retirer leur voile lors d'une sortie scolaire », souligne le professeur. « Elles étaient trois ou quatre, et elles n'avaient pas cédé. Cela avait fait l'objet d'un rapport des professeurs, traité directement par la cheffe d'établissement, qui avait donné des jours d'exclusion, sans passer par un conseil de discipline », regrette-t-il.

« Dans les couloirs, entre deux cours, les filles remettent souvent leur voile. Il faut discuter, peser ses mots, c'est un combat permanent, soupire l'enseignant. De nombreux collègues ne disent plus rien parce qu'ils en ont marre et se sentent démunis. Et, le pire, c'est pour les profs d'histoire, avec les cours sur le colonialisme, l'esclavage, la liberté d'expression... »

Ce que confirmait le sondage réalisé pour la Fondation Jean Jaurès après l'assassinat de Samuel Paty en 2020 : « Près de 50 % des enseignants admettent s'être déjà autocensurés », rappelle Bruno Modica, porte-parole de l'association les Clionautes, qui représente 20 % des enseignants d'histoire-géographie : « Lorsque je suis entré en contact avec mes

homologues du lycée Simone-Weil après l'incident, ils m'ont envoyé promener en me disant qu'ils ne voulaient pas avoir de problèmes. »

Parfois, malicieusement, les lycéennes de Simone-Weil tenteraient aussi de contourner la loi. « Elles mettent un bandeau large dans leurs cheveux et une capuche qui remonte derrière, détaille l'enseignant. Cela couvre tout autant leurs cheveux. Il faudrait mener un travail au long cours avec ce public. Mais on ne voit jamais la cellule laïcité du rectorat ici. Sans doute parce qu'elle n'est jamais appelée par notre direction ».

Cellule psychologique

Mi-septembre, cette cellule a été sollicitée. C'était la première fois depuis 2018 dans ce lycée. « Nous avions demandé un état des lieux à tous les chefs d'établissement avant l'été, et nous avons quand même reçu une remontée d'informations en juillet à propos des voiles dans les couloirs du lycée Simone-Weil, précise Véronique Grandpierre, inspectrice académique et responsable de la cellule laïcité. Mais, jusque-là, la direction et les enseignants du lycée Simone-Weil faisaient ce qu'il fallait. »

Depuis l'interpellation du frère d'Inès, la cellule laïcité accompagne les enseignants. Deux demi-journées leur ont été consacrées. « Nous allons coconstruire une intervention que nous ferons avec les enseignants dans toutes les classes du lycée », relate Véronique Grandpierre.

De son côté, l'établissement a mis en place une cellule psychologique, et Inès fera l'objet d'une procédure disciplinaire. « En attendant, elle est en mesure conservatoire, c'est-à-dire interdite d'accès au lycée », indique le rectorat.



Vidéos courtes, musiques urbaines, textes percutants... Les codes du réseau social préféré des moins de 20 ans ont été récupérés pour diffuser un discours rigoriste.

ZOOM | Sur TikTok, l'offensive des pro-voiles

ROBIN KORDA

UN VISAGE JUVÉNILE se filme de face, du rap en bande sonore. Un texte s'affiche à l'écran, comme une bravade adolescente. « Quand à l'école, on me demande si je suis voilée et que je dis non pour garder ma capuche. » En légende, la jeune fille s'épanche : « Vraiment, c'est grave triste, jusqu'à devoir se cacher [...] Qu'Allah nous facilite. Le voile est obligatoire en islam. » Un inter-naute la soutient : « Courage ma sœur, sois forte. »

Cet échange a lieu sur une plate-forme plus connue pour ses clips de danse amateurs que pour ses débats religieux. TikTok, réseau social préféré des moins de 20 ans, regorge ces derniers mois de contenus liés aux tenues « halal » à l'école. Dans les codes caractéristiques du site - vidéos de moins d'une minute, musique urbaine, textes courts - Pretty Aïmaa, The Moosejabi ou Mirv LN confient leurs regrets face à l'interdiction des signes religieux, partagent leurs astuces pour ne pas se faire recaler aux grilles de leur établissement, voire s'encouragent à outrepasser la loi de 2004 sur la laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics.

« Tuto turban pour le collège »

Il y a cette adolescente fière de partager ses photos, de dos, voile sur la tête dans les couloirs du bahut. « J'ai entendu quelqu'un monter, j'ai cavallé direct ! », fanfaronne-t-elle. Une autre, le sourire barré d'un appareil dentaire, apprend à bien dissimuler tous ses cheveux à l'une de ses 7 000 fans qui sollicite un « tuto turban pour le collège ». Une troisième, visage flouté, enseigne la meilleure façon

d'échapper à la vigilance des surveillants : à l'aide d'un lacet, elle plie son abaya mauve, une cape islamique traditionnellement portée en Arabie saoudite, pour la transformer en une sorte de blouse ample.

Elle est reprise illico. Sa tenue ne serait pas « légiférée », c'est-à-dire conforme aux standards les plus puritains. Sur TikTok, le mot-clé a été vu 9 millions de fois. « Ce n'est pas bien de donner des conseils pour désobéir à Allah », vitupère NIA. « Si on voit les jambes (le pantalon), ce n'est pas légiféré, faites attention à ne pas égarer des secrets sans le vouloir », recadre C'est moi. La conclusion de Jowariassnoussi est sans appel : « Arrêtez cela et optez pour des cours à distance. »

Pères-la-morale anonymes

Une atmosphère rigoriste plane. Des nuées de comptes anonymes font irruption dans les conversations. Le discours de ces Pères-la-morale se mâine de salafisme, au point d'être désormais surveillé par les services du ministère de l'Intérieur. « On constate des appels à enfreindre la loi sous couvert de dénoncer des discriminations islamophobes », s'agace un haut fonctionnaire.

Dans un échange liké 20 000 fois, une étudiante demande s'il est permis de laisser ses cheveux libres le temps des cours. « Ma sœur, il faut que tu comprennes que le voile est une obligation, coupe une voix d'homme dans une série de messages audio. On t'a éduquée en France pour que tu croies que le bonheur, c'est la scolarité et ensuite l'emploi [...] Et bien sache que le bonheur, c'est d'obéir au créateur du bonheur. Le bonheur, c'est le fait que si tu dois choisir entre Allah et tes études, tu choisis Allah. »

De nombreux collègues ne disent plus rien parce qu'ils en ont marre et se sentent démunis
UN PROFESSEUR DU LYCÉE SIMONE-WEIL

